



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E184991

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2023

ÉDITÉ LE 26/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/12/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Siret : 518 777 883 00027

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2202591

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146532226

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146532226

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : GES TRAVAUX

Sigle : GES TRAVAUX

86 - 114 AVENUE LOUIS ROCHE

BAT D

92230 GENNEVILLIERS

Téléphone : 01 80 98 43 44

Fax :

Portable : 06 37 81 15 80

Site Internet :

E-mail : celine.monpert@greenenergyservice.fr

Responsabilité légale :

MARCIANO MOÏSEG GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	10/12/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	10/12/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	10/12/2020
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	10/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.